

## LANCEMENT DE L'ACTION PREMIERS PAS : PRÉVENTION, ALERTE, SECOURS

**Bernard Pillefer, vice-président du Conseil général de Loir-et-Cher chargé de la jeunesse et des sports, André Boissonnet, vice-président du Conseil général de Loir-et-Cher chargé de l'éducation, des transports, de l'enseignement supérieur et en charge du personnel départemental et Jean-Marie Janssens, vice-président chargé de l'agriculture, du développement et de l'écologie rurale, lancent l'action Premiers PAS, au centre de formation des sapeurs pompiers à Vineuil, avec une classe de 5<sup>e</sup> du collège Michel Bégon de Blois.**

Depuis l'année scolaire 2012-2013, **le Conseil général a mis en place une action de sensibilisation aux gestes de premiers secours et à la sécurité incendie** destinée aux collégiens des classes de 5<sup>e</sup>. Cette année, l'action est nouvellement intitulée « Premiers PAS : Prévention, Alerte, Secours ».

Réalisée en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), cette action s'inscrit dans le cadre de la **refonte de la politique jeunesse du Conseil général** qui a notamment pour objectif la **promotion de la citoyenneté active des jeunes Loir-et-Chériens de 11 à 25 ans** avec une priorité donnée aux collégiens.

L'action Premiers PAS permet également aux collégiens de **découvrir l'engagement de sapeur-pompier et d'être formés aux bases du déclenchement de l'alerte aux secours.**

Compte tenu de l'intérêt suscité par cette nouvelle action auprès des collèges publics et privés du département, le nombre de sessions organisées a été porté de 7 à 10 au cours de l'année scolaire 2012-2013. Pour cette nouvelle année scolaire, 10 sessions seront également organisées pour 10 classes de 5<sup>e</sup>, soit environ 270 élèves bénéficiaires.

Les sessions sont organisées sur trois heures en matinée pour permettre la participation active des élèves acteurs de leur sécurité et de la sécurité civile. Ces sessions comportent trois ateliers pratiques regroupant moins de 10 élèves :

- **sensibilisation au respect de certains appareils et dispositifs de sécurité** (porte de secours, extincteur, alarme...) ;
- **sensibilisation à la défibrillation ;**
- **savoir utiliser un extincteur et éteindre un feu.**

À l'issue des sessions, chaque élève reçoit une attestation individuelle de participation ainsi que le livret pédagogique « Incendie Première intervention ».

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12